

## L'Association sportive (U.N.S.S) À l'Institution Jeanne d'Arc

L'UNSS est l'Union nationale du sport scolaire. Elle est ouverte à l'ensemble des élèves allant au collège et au lycée et pratiquant une activité sportive via une association sportive de l'établissement. Elle est multisport.

Grâce à son adhésion, votre enfant peut pratiquer plusieurs activités tout au long de l'année.

A Jeanne d'Arc, les enseignants d'E.P.S. proposent un panel d'activités assez large pour que chacun puisse trouver un sport qui lui plaît. L'essentiel de nos pratiques tournent autour des activités de pleine nature (A.P.P.N.) mais sont également proposés, des sports collectifs, des journées spéciales (journées de découverte UNSS), des créneaux section sportives (gymnastique, tennis) ...

Depuis plusieurs années l'association sportive suit un calendrier guidé en partie sur l'organisation des compétitions départementales et notamment du défi APPN. Ainsi nous proposons aux jeunes :

De la rentrée aux vacances de la Toussaint	Canoë kayak 	Des sports collectifs sont encadrés selon les calendriers district, départemental et régional et sont possibles durant quasiment toute l'année. 
De la toussaint aux vacances de Noël	Escalade et cross départemental	
De Noël aux vacances de février	Ski alpin 	
Des vacances de février à celles de Pâques	Course d'orientation, escalade, vtt, athlétisme...	
Après les vacances de Pâques	Préparation du raid départemental	
<p>3 grands rendez-vous sportifs sont également encadrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Le cross départemental en novembre</li> <li> La compétition départementale d'athlétisme</li> <li> Le raid départemental</li> </ul> <p>3 temps forts rythment l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> La journée de l'AS</li> <li> La semaine olympique et paralympique</li> <li> La journée olympique</li> </ul>		<p>Le défi APPN est une compétition multi activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> VTT en octobre</li> <li> Escalade en décembre</li> <li> Ski en février mars</li> <li> Course d'orientation en avril</li> </ul>

Si votre enfant est intéressé par la pratique d'un sport proposé par l'Association Sportive, il vous suffit de remplir et de retourner auprès des enseignants d'EPS les documents UNSS (au verso) accompagnés d'un chèque de 20€. La licence couvrira votre enfant pour l'année et pour tous les sports pratiqués dans le cadre de l'association sportive.



# Inscription à l'association sportive

Coordonnées de l'AS : Jeanne d'Arc Tarbes

17 Rue Massey, 65000 TARBES

Retourner l'autorisation parentale accompagnée d'un chèque de 20 € à l'ordre de « AS Jeanne d'Arc »

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....père, mère, représentant légal <sup>(1)</sup>

Autorise <sup>(2)</sup>..... né(e) le .....

à participer aux activités de l'Association Sportive <sup>(3)</sup> .....

Fait à ....., le .....

Signature

**Chaque adhérent a la possibilité de souscrire individuellement des garanties dommages corporels complémentaires <sup>(5)</sup>**

(1) rayer les mentions inutiles (2) nom prénom du licencié

(3) nom de l'association

(4) rayer si refus

(5) entourer si demande

